

AR PRÉFECTURE

Budget Primitif 2020

Numéro de l'acte : 20_BUDGET_002

Date de la décision : 18/02/2020

Identifiant unique de l'acte : 006-200014801-20200218-20_BUDGET_002-BF

Identifiant d'un autre acte : 006-200014801-20200218-20_D_004-DE

Acte transmis par : Maryline PIERRE

Collectivité émettrice : SM PARC NATUREL REGION PREALPES D AZUR

Date de l'accusé de réception :26/02/2020

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : Finances locales / Decisions budgetaires

Document : [99_BU-006-200014801-20200218-20_BUDGET_002-BF-1-1_1.xml](#) (Document original)Annexes : [71_AN-006-200014801-20200218-20_BUDGET_002-BF-1-1_2.pdf](#) (Document original)[70_DE-006-200014801-20200218-20_BUDGET_002-BF-1-1_3.pdf](#) (Document original)[70_DE-006-200014801-20200218-20_BUDGET_002-BF-1-1_4.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 26/02/2020 12:26:18

Date d'envoi de l'acte : 26/02/2020 13:42:10

Date de réception de l'AR : 26/02/2020 13:52:06

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - S.M. PNR Préalpes d'Azur (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20001480100035

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GRASSE

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : Budget Principal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	22
A4 - Etat des provisions	23
A5 - Etalement des provisions	24
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	28

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	31
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	32
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	36
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	37

S.M. PNR Préalpes d'Azur - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2020

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 06130	S.M. PNR Préalpes d'Azur Budget Principal	BP (projet de budget) 2020
-----------------------------------	--	---

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	100,00 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	0,13 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	99,09 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 072 087,50	1 559 321,71
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 512 765,79
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 072 087,50	2 072 087,50

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	169 017,56	234 596,42
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	105 317,70	36 214,15
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 524,69
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		274 335,26	274 335,26
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		2 346 422,76	2 346 422,76

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	829 741,10	0,00	887 935,04	0,00	887 935,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	952 811,00	0,00	1 035 210,00	0,00	1 035 210,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	32 208,00	0,00	43 700,00	0,00	43 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 814 760,10	0,00	1 966 845,04	0,00	1 966 845,04
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	15 825,00	0,00	16 579,78	0,00	16 579,78
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	30 000,00		30 000,00	0,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 860 585,10	0,00	2 013 424,82	0,00	2 013 424,82
023	Virement à la section d'investissement (5)	95 048,00		33 598,62	0,00	33 598,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	20 640,63		25 064,06	0,00	25 064,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		115 688,63		58 662,68	0,00	58 662,68
TOTAL		1 976 273,73	0,00	2 072 087,50	0,00	2 072 087,50

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 072 087,50
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	23 078,40	0,00	11 870,00	0,00	11 870,00
70	Produits services, domaine et ventes div	11 086,00	0,00	2 050,00	0,00	2 050,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 435 004,64	0,00	1 539 624,21	0,00	1 539 624,21
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 469 169,04	0,00	1 553 544,21	0,00	1 553 544,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	200,00	0,00	200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 474 169,04	0,00	1 553 744,21	0,00	1 553 744,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 713,22		5 577,50	0,00	5 577,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 713,22		5 577,50	0,00	5 577,50
TOTAL		1 477 882,26	0,00	1 559 321,71	0,00	1 559 321,71

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	512 765,79
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 072 087,50
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	53 085,18
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

S.M. PNR Préalpes d'Azur - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2020

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	131 254,06	33 636,10	36 700,00	0,00	70 336,10
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 929,16	3 371,66	103 050,00	0,00	106 421,66
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	203 183,22	37 007,76	139 750,00	0,00	176 757,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	100 473,12	68 309,94	23 690,06	0,00	92 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	303 656,34	105 317,70	163 440,06	0,00	268 757,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 713,22		5 577,50	0,00	5 577,50
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 713,22		5 577,50	0,00	5 577,50
	TOTAL	307 369,56	105 317,70	169 017,56	0,00	274 335,26

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	274 335,26
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	47 973,00	19 151,65	12 000,00	0,00	31 151,65
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	47 973,00	19 151,65	12 000,00	0,00	31 151,65
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 913,77	0,00	6 354,78	0,00	6 354,78
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	31 324,21	0,00	65 578,96	0,00	65 578,96
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	33 237,98	0,00	71 933,74	0,00	71 933,74
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	130 625,00	17 062,50	92 000,00	0,00	109 062,50
	Total des recettes réelles d'investissement	211 835,98	36 214,15	175 933,74	0,00	212 147,89
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	95 048,00		33 598,62	0,00	33 598,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 640,63		25 064,06	0,00	25 064,06
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	115 688,63		58 662,68	0,00	58 662,68

S.M. PNR Préalpes d'Azur - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		327 524,61	36 214,15	234 596,42	0,00	270 810,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		3 524,69
--	--	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		274 335,26
---	--	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	53 085,18
--	-----------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	887 935,04		887 935,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 035 210,00		1 035 210,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	43 700,00		43 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	16 579,78	0,00	16 579,78
68	Dot. aux amortissements et provisions	30 000,00	25 064,06	55 064,06
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		33 598,62	33 598,62
Dépenses de fonctionnement – Total		2 013 424,82	58 662,68	2 072 087,50

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 072 087,50
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 577,50	5 577,50
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	70 336,10	0,00	70 336,10
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	106 421,66	0,00	106 421,66
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	92 000,00	0,00	92 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		268 757,76	5 577,50	274 335,26

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	274 335,26
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	11 870,00		11 870,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 050,00		2 050,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 539 624,21		1 539 624,21
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200,00	5 577,50	5 777,50
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 553 744,21	5 577,50	1 559 321,71

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	512 765,79
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 072 087,50
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 354,78	0,00	6 354,78
13	Subventions d'investissement	31 151,65	0,00	31 151,65
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		25 064,06	25 064,06
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	109 062,50	0,00	109 062,50
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		33 598,62	33 598,62
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		146 568,93	58 662,68	205 231,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	3 524,69
--	-----------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	65 578,96
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	274 335,26
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	829 741,10	887 935,04	0,00
60612	Energie - Electricité	6 092,00	6 692,00	0,00
60622	Carburants	9 400,00	8 164,00	0,00
60623	Alimentation	500,00	700,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	500,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 600,00	2 615,00	0,00
60636	Vêtements de travail	1 600,00	2 060,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 821,20	1 680,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 150,00	850,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 500,00	2 200,00	0,00
6132	Locations immobilières	27 911,71	29 820,00	0,00
6135	Locations mobilières	15 700,84	17 812,96	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	1 000,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 200,00	6 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 200,00	1 800,00	0,00
6156	Maintenance	4 577,70	3 655,00	0,00
6161	Multirisques	600,00	700,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	7 792,60	6 129,73	0,00
617	Etudes et recherches	366 896,07	394 531,68	0,00
6182	Documentation générale et technique	869,00	700,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 130,00	5 180,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	13 900,00	3 900,00	0,00
6188	Autres frais divers	360,00	480,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	450,00	480,00	0,00
6228	Divers	159 490,00	195 080,40	0,00
6231	Annonces et insertions	600,00	5 460,00	0,00
6233	Foires et expositions	13 700,00	13 300,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	31 607,20	39 779,00	0,00
6238	Divers	58 340,00	50 415,00	0,00
6247	Transports collectifs	3 500,00	3 500,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	8 650,00	14 601,56	0,00
6256	Missions	16 485,47	24 075,15	0,00
6257	Réceptions	13 090,00	12 194,56	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 780,00	3 650,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 752,60	5 815,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	19 816,00	22 014,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	15 778,71	400,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	400,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	952 811,00	1 035 210,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	10 990,00	16 500,00	0,00
6331	Versement de transport	2 600,00	5 420,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 900,00	3 090,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 200,00	14 140,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 800,00	1 860,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	178 900,00	195 640,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 400,00	5 140,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	57 000,00	58 660,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	388 300,00	414 320,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	13 900,00	11 690,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	4 510,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	144 400,00	156 190,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	71 800,00	79 710,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 500,00	16 910,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	16 000,00	16 000,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	700,00	1 700,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	800,00	800,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 625,00	2 040,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	27 696,00	30 820,00	0,00
6488	Autres charges	300,00	70,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	32 208,00	43 700,00	0,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	4 608,00	4 900,00	0,00
6531	Indemnités	8 700,00	8 500,00	0,00
6532	Frais de mission	2 000,00	1 500,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	600,00	500,00	0,00
65548	Autres contributions	3 300,00	3 300,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	13 000,00	25 000,00	0,00

S.M. PNR Préalpes d'Azur - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 814 760,10	1 966 845,04	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 825,00	16 579,78	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	200,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	15 625,00	16 579,78	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	30 000,00	30 000,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	30 000,00	30 000,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 860 585,10	2 013 424,82	0,00
023	Virement à la section d'investissement	95 048,00	33 598,62	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	20 640,63	25 064,06	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	20 640,63	25 064,06	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		115 688,63	58 662,68	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		115 688,63	58 662,68	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 976 273,73	2 072 087,50	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 072 087,50
--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	23 078,40	11 870,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	12 000,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	11 078,40	11 870,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	11 086,00	2 050,00	0,00
70688	Autres prestations de services	2 550,00	1 550,00	0,00
7078	Autres marchandises	500,00	500,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	8 036,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 435 004,64	1 539 624,21	0,00
74718	Autres participations Etat	144 910,00	187 369,18	0,00
7472	Participat° Régions	605 551,37	597 174,87	0,00
7473	Participat° Départements	225 000,00	225 000,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	63 000,00	63 000,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	162 000,00	162 000,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	204 711,83	303 580,16	0,00
7478	Participat° Autres organismes	29 831,44	1 500,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 469 169,04	1 553 544,21	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	200,00	0,00
7713	Libéralités reçues	5 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	200,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 474 169,04	1 553 744,21	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 713,22	5 577,50	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 713,22	5 577,50	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 713,22	5 577,50	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 477 882,26	1 559 321,71	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	512 765,79
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 072 087,50
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	131 254,06	36 700,00	0,00
2031	Frais d'études	113 409,99	36 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	17 844,07	700,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	71 929,16	103 050,00	0,00
21757	Matériel, outillage voirie (mise à dispo	0,00	73 700,00	0,00
2182	Matériel de transport	43 911,92	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 795,78	7 400,00	0,00
2184	Mobilier	3 221,46	3 800,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	18 150,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		203 183,22	139 750,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
458104	SIGNALETIQUE VALDEROURE (6)	16 000,00	3 250,76	0,00
458105	SIGNALETIQUE ST JEANNET (6)	74 000,00	20 439,30	0,00
4581101	LOGIS DU PIN CAPG (6)	3 222,50	0,00	0,00
4581102	LOGIS DU PIN CCLGV (6)	3 222,50	0,00	0,00
4581103	LOGIS DU PIN PNR VERDON (6)	2 416,87	0,00	0,00
4581104	LOGIS DU PIN CCAPV (6)	1 611,25	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		100 473,12	23 690,06	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		303 656,34	163 440,06	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	3 713,22	5 577,50	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	3 713,22	5 577,50	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	1 714,28	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	2 633,22	2 783,22	0,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	1 080,00	1 080,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 713,22	5 577,50	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		307 369,56	169 017,56	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	105 317,70
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	274 335,26
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	47 973,00	12 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	35 625,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	12 348,00	12 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		47 973,00	12 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 237,98	71 933,74	0,00
10222	FCTVA	1 913,77	6 354,78	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	31 324,21	65 578,96	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		33 237,98	71 933,74	0,00
458204	SIGNALETIQUE VALDEROURE (5)	16 000,00	18 000,00	0,00
458205	SIGNALETIQUE ST JEANNET (5)	74 000,00	74 000,00	0,00
4582101	LOGIS DU PIN CAPG (5)	12 500,00	0,00	0,00
4582102	LOGIS DU PIN CCLGV (5)	12 500,00	0,00	0,00
4582103	LOGIS DU PIN PNR VERDON (5)	9 375,00	0,00	0,00
4582104	LOGIS DU PIN CCAPV (5)	6 250,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		130 625,00	92 000,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		211 835,98	175 933,74	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	95 048,00	33 598,62	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	20 640,63	25 064,06	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0,00	23,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 680,00	2 680,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	205,73	43,92	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 961,93	1 961,93	0,00
28182	Matériel de transport	432,00	6 704,34	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 978,63	6 629,63	0,00
28184	Mobilier	4 183,35	4 040,90	0,00
28188	Autres immo. corporelles	4 198,99	2 980,34	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		115 688,63	58 662,68	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		115 688,63	58 662,68	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		327 524,61	234 596,42	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	36 214,15
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 524,69
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	274 335,26
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

S.M. PNR Préalpes d'Azur - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2020

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 150.00 €	01-10-2010

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels et licences	2	29/05/2009
L	Matériel de bureau électrique	5	29/05/2009
L	Matériel informatique	2	29/05/2009
L	Matériels classiques	6	29/05/2009
L	Mobilier	10	29/05/2009
L	Installations de voirie	25	17/12/2013
L	Voitures	7	17/12/2013
L	Bornes de charge véhicules électriques	7	21/02/2018
L	Vélos électriques	3	21/02/2018
L	Frais d'études	2	07/01/2020
L	Subventions d'équipements en nature	5	07/01/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	30 000,00		60 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00
Révision de la Charte du PNR 2027	30 000,00	14/06/2018	60 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	30 000,00		60 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Autres provisions pour risques	Révision de la Charte du PNR 2027	180 000,00	6	60 000,00	30 000,00	90 000,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 577,50	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 577,50	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 577,50	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 577,50	105 317,70	0,00	110 895,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		65 017,46	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		6 354,78	0,00
10222	FCTVA	6 354,78	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		58 662,68	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	23,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 680,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	43,92	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 961,93	0,00
28182	Matériel de transport	6 704,34	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 629,63	0,00
28184	Mobilier	4 040,90	0,00
28188	Autres immo. corporelles	2 980,34	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	33 598,62	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	65 017,46	36 214,15	3 524,69	65 578,96	170 335,26

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	110 895,20
Ressources propres disponibles	IV	170 335,26
Solde	V = IV – II (6)	59 440,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45804	Intitulé de l'opération : SIGNALÉTIQUE VALDEROURE			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
	DEPENSES (a)				
458104	Dépenses nouvelles (5)	14 749,24	3 250,76	18 000,00	
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	3 250,76	3 250,76	
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	
458104	Annulations sur dépenses (c) (6)	14 749,24	0,00	14 749,24	
	Dépenses nettes (a – c)	0,00	3 250,76	3 250,76	
	RECETTES (b)				
458204	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	18 000,00	18 000,00	
040	Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	
	Recettes nettes (b - d)	0,00	18 000,00	18 000,00	

N° opération : 45805	Intitulé de l'opération : SIGNALÉTIQUE ST JEANNET			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
	DEPENSES (a)				
458105	Dépenses nouvelles (5)	53 560,70	20 439,30	74 000,00	
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	20 439,30	20 439,30	
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	
458105	Annulations sur dépenses (c) (6)	53 560,70	0,00	53 560,70	
	Dépenses nettes (a – c)	0,00	20 439,30	20 439,30	
	RECETTES (b)				
458205	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	74 000,00	74 000,00	
040	Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	
	Recettes nettes (b - d)	0,00	74 000,00	74 000,00	

N° opération : 458101	Intitulé de l'opération : LOGIS DU PIN CAPG			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	12 270,00	0,00	0,00	0,00	
4581101 (5)	2 362,50	0,00	0,00	0,00	
4581101 Dépenses nouvelles (5)	9 907,50	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	12 270,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	7 158,00	5 250,00	0,00	5 250,00	
4582101 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 158,00	5 250,00	0,00	5 250,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	7 158,00	5 250,00	0,00	5 250,00	

N° opération : 458102	Intitulé de l'opération : LOGIS DU PIN CCLGV			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	12 270,00	0,00	0,00	0,00	
4581102 Dépenses nouvelles (5)	12 270,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	12 270,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	7 158,00	5 250,00	0,00	5 250,00	
4582102 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 158,00	5 250,00	0,00	5 250,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	7 158,00	5 250,00	0,00	5 250,00	

N° opération : 458103	Intitulé de l'opération : LOGIS DU PIN PNR VERDON			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	9 202,50	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458103	Intitulé de l'opération : LOGIS DU PIN PNR VERDON			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
4581103	Dépenses nouvelles (5)	9 202,50	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	9 202,50	0,00	0,00	0,00
4582103	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 368,50	3 937,50	0,00	3 937,50
040	Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	5 368,50	3 937,50	0,00	3 937,50

N° opération : 458104	Intitulé de l'opération : LOGIS DU PIN CCAPV			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	6 135,01	0,00	0,00	0,00
4581104	Dépenses nouvelles (5)	6 135,01	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	6 135,01	0,00	0,00	0,00
4582104	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 579,00	2 625,00	0,00	2 625,00
040	Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	3 579,00	2 625,00	0,00	2 625,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	subvention CDD 2020	Subvention de fonctionnement 2020	Association CONSEIL DVPT PREALPES D AZUR	Association	25 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	2,00	6,00
Adjoint administratif (responsable financier)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe (secrétaire)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial (Gestionnaire administratif et financier Le)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché territorial (cm education territoire)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe (responsable administratif)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial (CM Espace Valléen)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur territorial (Responsable financier dispo)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	3,00	10,00	13,00
Adjoint technique 2ème classe (Ambassadeur du Parc)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingenieur territorial principal (directrice)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingenieur territorial (CM Energie)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingenieur territorial (CM Patrimoine Roman)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingenieur territorial (CM agriculture)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingenieur territorial (CM communication)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingenieur territorial (CM développement local et innovation)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingenieur territorial (CM tourisme)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingenieur territorial (CM urbanisme)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingenieur territorial (directeur adjoint)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien territorial (CM Evenementiel)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien territorial principal 2ème classe (cm patrimoine nat)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ingénieur territorial (Animateur Leader)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,00	0,00	7,00	7,00	12,00	19,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : -A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				455 712,12		
Adjoint technique 2ème classe (Ambassadeur du Parc)	C	TECH		29 439,12	A 3-2	CDD
Attaché territorial (Gestionnaire administratif et financier Le)	A	ADM		41 429,40	A 3-3-2	CDD
Ingénieur territorial (CM Energie)	A	TECH		45 234,96	A 3-3-2	CDD
Ingénieur territorial (CM Patrimoine Roman)	A	TECH		19 518,48	A 3-3-2	CDD
Ingénieur territorial (CM agriculture)	A	TECH		38 914,68	A 3-3-2	CDD
Ingénieur territorial (CM communication)	A	TECH		42 364,68	A 3-3-2	CDD
Ingénieur territorial (CM développement local et innovation)	A	TECH		44 645,04	A 3-3-2	CDD
Ingénieur territorial (CM tourisme)	A	TECH		40 435,92	A 3-3-2	CDD
Ingénieur territorial (CM urbanisme)	B	TECH		43 933,20	A 3-3-2	CDD
Rédacteur territorial (CM Espace Valléen)	B	ADM		34 067,88	A 3-2	CDD
Technicien territorial (CM Evénementiel)	B	TECH		36 823,80	A 3-2	CDD
Ingénieur territorial (Animateur Leader)	A	TECH		38 904,96	A 3-3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				455 712,12		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PW : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SICTIAM	20/08/2008	SFP	3 300,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de membres présents : 3

Nombre de suffrages exprimés : 5

VOTES :

Pour : 5

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 10/02/2020

Présenté par Le Monsieur le Président (1),

A Saint-Vallier-de-Thiey, le 18/02/2020

Le Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire


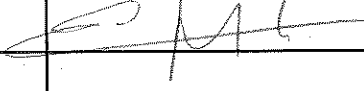
A Saint-Vallier-de-Thiey, le 18/02/2020

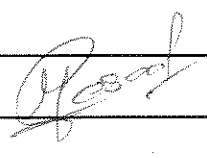
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGOSTI Brigitte, suppléante Cuebris	
AIME Esther, titulaire Carros	
ALZIARY Gérard, suppléant Toudon	
ARBAUD Sylvain, titulaire Pierrefeu	
AUDOLI Jean-Marie, titulaire Bonson et suppléant Métropole NCA	
AUGIER-SASSY Rémi, suppléant Sigale	
BALDACCINI Charles, suppléant Caussois	
BARBAGLI Alain, suppléant Amirat	
BELLERY Michèle, titulaire Cuebris	
BELVISI Marc, suppléant CCAA	
BERTIN Georges, suppléant Courmes	
BLANC Claude, suppléant CAPG	
BONNARD Jean-Claude, titulaire Sallagriffon	
BOUCHARD Gérard, suppléant Les Mujouls	
BOULLE Mireille, titulaire Les Mujouls	
BOUYAC Jacqueline, titulaire Région PACA	
BRIANDET Patrice, suppléant La Penne	
CALEGARI Patrick, titulaire Roquestéron	
CEPPI Claude, titulaire Saint-Auban	
CERUTTI Jean-Luc, suppléant Vence	
CHABERT Murielle, suppléante Grasse	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

CHIRIS Henri, titulaire Escagnolles	
CIAIS Jean-Louis, suppléant Bouyon	
CLERISSI Jean-Pierre, suppléant Gattières	
CONIL Jean-Louis, titulaire Amirat	
CORNILLET Roger, titulaire La Penne	
COURRON Pierre, suppléant Saint-Vallier-de-Thiey	
COUTURIER Françoise, Suppléante Carros	
CRESP Roger, titulaire Gréolières	
DAUNIS Marc, titulaire CASA	
DAVID Jean-Pierre, titulaire CCAA	
DELIA Jean-Marc, titulaire Saint-Vallier-de-Thiey	
DELLAPINA Alain, suppléant Andon	
DEMANDOLX Didier, titulaire Séranon	
DEMAS Patricia, titulaire Métropole NCA	
DEVOS Daniel, suppléant Sallagriffon	
DILMI Henri, suppléant Ascros	
DUVAL Anne-Marie, titulaire Grasse	
FEDELICH Carolle, titulaire Tourette-du-Château	
FERRAN Lionel, titulaire Gilette	
FICHEL Damien, suppléant Revest-les-Roches	
FUNEL Michel, suppléant Caille	
FUNEL Yves, titulaire Caille et titulaire CAPG	
GACHET Renée-Paule, titulaire Bouyon	
GARCIA Marc, titulaire Gattières	
GILDONI René, titulaire Revest-les-Roches	
GINESY Charles-Ange, titulaire Département 06 et titulaire CCAA	
GIOBERGIA Vincent, titulaire Ascros	
GIOVANNELLI Jean-Pierre, suppléant Briançonnet	
GIRARD Andrée, suppléante Escagnolles	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
GIRAUD Joëlle, suppléante Valderoure		
GIRONE Michel, suppléant Séranon		
GODART Annick, suppléante Roquestéron		
GOURRET Ludovic, suppléant Bézaudun-les-Alpes		
GRANT Lise, titulaire Le-Bar-sur-Loup		
GUERIN Valentine, titulaire Tourrettes-sur-Loup		
GUILLEMIN Sylviane, suppléante Saint-Antonin		
HELIN Laëtitia, titulaire Andon		
HEURA Philippe, suppléant Le Broc		
HUGUES Gilbert, titulaire Caussols		
HUMBERT Michaël, titulaire Courmes		
JABOULET Claude, suppléante Collongues		
JOHR Isabelle, titulaire Cipières		
KLEYNHOFF Bernard, titulaire Région PACA		
LAFFOURCADE Romain, titulaire Bézaudun-les-Alpes		
LECOINTRE-GASTAUD Corinne, suppléante Tourette-du-Château		
LOMBARDO Gérald, titulaire Département 06		
MAILLARD Stéphane, titulaire Valderoure		
MARRON Anne, suppléante Cipières		
MARTIN Claude, titulaire Spéracèdes		
MASCARELLI Jean-Pierre, titulaire CASA		
MATILLO Danièle, suppléante Pierrefeu		
MAUREL Jonathan, suppléant Coursegoules		
MAUREL Serge, titulaire Coursegoules		
MELE Eric, Président et titulaire Gourdon		
MION Jean-Bernard, titulaire Région PACA		
MIRAN Patrice, titulaire Vence		
NEDELEC Scylia, suppléante La Roque-en-Provence		
NOCERA Myriam, titulaire Gars		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
OGEZ Ismaël, titulaire Briançonnet		
OLIVIER Michèle, suppléante CAPG		
PAPETTI Guy, suppléant Les Ferres		
PASCAL Yves, suppléant Saint-Auban		
PASOLINI Henri, titulaire Cabris		
PASQUELIN Joël, suppléant Spéracèdes		
PEGURIER Simon, suppléant Métropole NCA		
PETIT Nathalie, suppléante Cabris		
PHILIP Pierre, suppléant Gréolières		
PIERSON Françoise, titulaire Aiglun		
POMPARAT Annie, titulaire Saint-Cézaire-sur-Siagne		
PORTHE Jean-François, titulaire Saint-Antonin		
PRIOUT Yann, suppléant Gilette		
PUCCETTI Jean-Louis, Titulaire Toudon		
RASSE Denis, titulaire Saint-Jeannet		
SALLES Pierre, suppléant Bonson		
SALLES-BARBOSA Jennifer, titulaire Région PACA		
SEBASTIANI Georges, titulaire Les Ferres		
SEGURET Christian, suppléant Saint-Jeannet		
SEMPERE Jean-Michel, titulaire Métropole NCA		
SICARDOU Dominique, suppléant Tourrettes-sur-Loup		
SIMONINI Stéphane, suppléant CCAA		
SURFARO Sébastien, suppléant Aiglun		
SYLVESTRE Christine, suppléante Le-Bar-sur-Loup		
TAULANE Gilbert, suppléant CASA		
TIRARD Laurent, titulaire Sigale		
TORCAT-DUGAST Reine-Marie, suppléante Gars		
TORNATORE Emile, titulaire Le Broc		
VALETTE Joseph, titulaire La-Roque-en-Provence et suppléant CASA		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VARRONE Jacques, titulaire CAPG	
VIAUD Jérôme, titulaire Département 06	
VINNINCK Frédéric, suppléant Gourdon	
WIRTH Charles, titulaire Collongues	

Certifié exécutoire par Le Monsieur le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/02/2020, et de la publication le 21/02/2020

A Saint-Vallier-de-Thiey, le 21/02/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.